

03-07-2018

Des étudiants du centre universitaire de Tamanrasset effectuent une visite de terrain au ministère de la Justice



ALGER – Quelques vingt (20) étudiants du Club de complémentarité scientifique et culturelle relevant du centre universitaire de droit (Tamanrasset) ont bénéficié, mardi, d'une visite de terrain effectuée aux différentes directions relevant du ministère de la Justice où ils ont reçu des explications sur le fonctionnement de ces services au regard des dernières réformes qu'a connues le secteur de la justice.

Avant d'être reçus par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, la délégation composée d'étudiants brillants du centre universitaire de droit "Hadj Moussa Ag Akhamok" ont effectué une visite aux différentes directions relevant du ministère de la Justice, à savoir la Direction générale des Affaires judiciaires et juridiques, la Direction générale des Ressources humaines, et la Direction générale de la Modernisation de la justice ainsi que la Direction des Affaires civiles où ils ont reçu des explications détaillées par les responsables sur la manière de gestion de ces directions, notamment après les opérations de modernisation qu'elles ont connues.

Dans un contexte pareil, ils ont reçu un exposé sur les autres directions générales en dehors du siège du ministère, à l'instar de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et la Réinsertion, et un autre exposé sur les principaux amendements juridiques relatifs au code de procédure pénale, notamment en ce qui concerne le bracelet électronique et la personnalisation de la puce pour la signature électronique.

Après avoir assisté à un autre exposé sur le fonctionnement du portail électronique du ministère de la Justice, ces étudiants ont été reçus par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh qui s'est félicité de telles visites au profit des étudiants de droit, les qualifiant « de très importantes ».

S'adressant à ces étudiants, M. Louh a estimé nécessaire que l'université soit proche de la réalité, en mettant en place un programme au profit d'étudiants au niveau du système judiciaire comprenant un espace consacré à la pratique en leur faisant connaître, au niveau des tribunaux, le fonctionnement

03-07-2018

d'audiences, de procédures, et de plaidoiries, ainsi que de déclenchement de l'action publique et d'autres modalités d'application.

Le ministre a appelé, en outre, les étudiants à prendre connaissance des dernières réformes qu'a connues le secteur de la justice, notamment en ce qui concerne les amendements portant sur le code de procédure pénale.